



À l'attention des médecins du Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes (CMDPSF) et du Département régional de médecine générale (DRMG).

À l'attention des professionnels de la santé des urgences, des cliniques médicales, des cliniques d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS), des services courants (CLSC) et aux microbiologistes infectiologues des établissements de santé

CONTACTS LIÉS À L'ÉCLOSION DE HANTAVIRUS SUR LE NAVIRE MV HONDIUS

CONTEXTE

Le 2 mai 2026, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été informée d'un regroupement de cas de maladie respiratoire sévère à bord du navire de croisière MV Hondius en provenance de l'Argentine. Le navire transportait 147 passagers et membres d'équipage. En date du 12 mai, un total de 11 cas, incluant 3 décès, ont été rapportés parmi ces voyageurs. Parmi ces cas, neuf ont été confirmés en laboratoire comme étant des infections à hantavirus, tous attribuables à la souche Andes. Certains des passagers ont également pris des vols de correspondance pendant leur période de contagiosité.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a été avisé que huit contacts résidant au Québec ont été identifiés à la suite d'une exposition sur un des vols d'avion où un individu infecté à hantavirus (souche Andes) associé au MV Hondius se trouvait. Ces personnes se trouvaient soit à bord du vol Airlinck (**HLE 4Z132**) reliant l'île Saint-Hélène à Johannesburg ou **KLM (KL592)** reliant Johannesburg à Amsterdam, le 25 avril. Les démarches sont réalisées ou en cours pour rejoindre ces personnes. À noter que le niveau de risque pour tous les contacts québécois issus de ce vol d'avion a été évalué comme étant **faible**. Une période de surveillance active des symptômes est prévue pour 42 jours suivant leur exposition par les directions de santé publique concernées.

À ce stade, en lien avec cette situation :

- **Aucun cas confirmé d'infection à hantavirus de souche Andes n'a été identifié au Québec;**
- **Aucun contact ne résiderait en Estrie.**

ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA MALADIE

Les infections à hantavirus sont rares à l'échelle mondiale. Il existe plusieurs souches de hantavirus. Le hantavirus de souche Andes est endémique à l'Argentine et au Chili. Toutefois, le nombre de cas recensé en 2026 y est inhabituellement élevé, particulièrement dans certaines régions du centre et du sud du pays. Le virus Andes a été reconnu comme source d'éclosion en Amérique du Sud.

TRANSMISSION

Le genre Hantavirus regroupe plusieurs souches de virus qui peuvent occasionnellement être transmis à l'humain, après inhalation de particules virales en suspension dans l'air provenant de sécrétions de rongeurs telles que l'urine, les excréments et la salive. Les infections à hantavirus sont des zoonoses rares, mais graves, avec un taux moyen de létalité pouvant atteindre 40 %. Contrairement à la majorité des autres hantavirus, la souche du virus Andes, qui est impliquée dans cette éclosion, est l'une des rares souches à pouvoir se transmettre de personne à personne. Le risque pour la population en général est donc considéré comme très faible. Le risque pour les contacts présents sur les vols d'avion, qui n'étaient pas dans les deux rangées autour d'un cas index, est également jugé faible.

PÉRIODES

- **Incubation** : 1 à 8 semaines (souvent 2 à 4 semaines, médiane 18 jours). Une incubation plus longue a parfois été rapportée.
- **Contagiosité** : Du début des premiers symptômes jusqu'à environ une semaine après l'apparition de ceux-ci, mais peut s'étirer jusqu'au rétablissement ou au décès.

SYMPTÔMES D'UNE INFECTION À HANTAVIRUS

Les symptômes d'une infection à hantavirus peuvent varier selon le type de virus en cause. Les symptômes peuvent apparaître entre une et huit semaines après l'exposition. Selon le type de hantavirus, la maladie peut évoluer différemment. Pour la souche Andes, la gravité des symptômes est très variable. La personne peut être contagieuse dès l'apparition des symptômes et jusqu'à une semaine après, mais la contagion peut s'étirer jusqu'au rétablissement ou au décès. Les premiers symptômes se manifestent habituellement par de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires ou des symptômes gastro-intestinaux (douleurs abdominales, nausées, vomissements). Pour plus d'information sur les différentes phases de la maladie, consulter la page [Infection à hantavirus](#) sur Canada.ca.

RECOMMANDATIONS

1. Lors de la prise de rendez-vous, à l'accueil et au triage, être vigilant afin de déterminer rapidement le risque infectieux.
 - En installation, consulter, sur l'intranet, l'outil recommandé : [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence](#);
 - Hors installation, voir l'outil provincial : [Outil d'aide à la décision pour les maladies infectieuses lors de l'arrivée des usagers aux services d'urgence](#).
2. Si l'utilisateur indique avoir été en contact avec un cas connu de hantavirus de souche Andes ou avoir été présent sur l'un des moyens de transport où était présent un cas connu :
 - Appliquer les mesures PCI contenues dans la fiche [Maladie à virus Ebola : mesures de prévention et de contrôle pour les hôpitaux](#)..
 - **Voir aussi :**
 - [Programme de prévention et contrôle des fièvres hémorragiques virales \(FHV\)](#)
 - Contacter la Direction de santé publique (DSPublique) afin de vérifier si la personne est un contact connu et d'obtenir les consignes appropriées.
3. Les contacts exposés qui seraient symptomatiques en communauté et qui nécessiteraient une investigation
 - Devraient être dirigés vers l'Hôpital Fleurimont (1^{er} choix) ou l'Hôpital de Granby (2^e choix). Cette recommandation est en cohérence avec le [Plan d'intervention spécifique - Interventions en présence d'un cas suspect ou confirmé de fièvre hémorragique virale \(FHV\)](#) produit par la Direction adjointe des mesures d'urgence, sécurité civile et enjeux organisationnels du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
 - Aviser d'éviter les transports en commun et les lieux publics
 - Si la personne utilise les services ambulanciers, lui demander d'informer le répartiteur du 911 de son contact avec un cas d'ANDV (ex. : présence dans le même moyen de transport qu'un cas confirmé).
 - Informer le personnel soignant de ses symptômes et de son statut de contact d'ANDV avant de se présenter à l'urgence, afin que les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) appropriées soient appliquées.
4. Sur recommandation de la DSPublique régionale, concernant les analyses de laboratoire :
 - Aviser le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) des analyses à transmettre et d'effectuer les deux tests suivants :
 - Détection TAAN hantavirus (Code MSSS 83021);
 - Hantavirus : détection (anticorps) (Code MSSS 83020).
 - Indiquer sur les requêtes le lien avec l'éclosion du navire MV Hondius;
 - Expédier les échantillons en catégorie A (UN2814).

LIENS UTILES

Québec | outils d'informations cliniques pour les professionnels | Maladie à virus Ébola : <https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/ebola/outils-d-information/>

Québec.ca | Infection à Hantavirus : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/hantavirus>

CDC | Hantavirus : <https://www.cdc.gov/hantavirus/hcp/clinical-overview/index.html>

CDC | Fièvre hémorragique avec syndrome rénal : <https://www.cdc.gov/hantavirus/hcp/clinical-overview/hfrs.html>

CDC | Syndrome pulmonaire à hantavirus : <https://www.cdc.gov/hantavirus/hcp/clinical-overview/hps.html>

OMS | Disease Outbreak News: Hantavirus cluster linked to cruise ship travel, Multi-country. May 8, 2026 : <https://www.who.int/emergencies/disease-outbreak-news/item/2026-DON599>

OMS | Disease Outbreak News: Hantavirus cluster linked to cruise ship travel, Multi-country. May 4, 2026 : <https://www.who.int/emergencies/disease-outbreak-news/item/2026-DON599>

Répertoire des analyses du LSPQ pour le hantavirus :

- Détection (anticorps) : <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/hantavirus-detection-anticorps>
- Détection (TAAN) : <https://www.inspq.qc.ca/lspq/repertoire-des-analyses/hantavirus-detection-TAAN>

Déclaration à la santé publique

Pour déclarer une situation à l'équipe de maladies infectieuses de la DSPublique de l'Estrie :

- Par téléphone :
 - du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, composez le 819 829-3400, poste 42240;
 - pour toute urgence hors de ces heures et lors des jours fériés, composez le 819 346-1110, poste 0, et demandez l'intervenant de garde en santé publique, de l'équipe des maladies infectieuses.